



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Frédéric VALLETOUX
Ministre de la Santé et de la Prévention
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP
**A l'attention de Madame MALEZIEU et Monsieur
BOURDEAUD'HUY
DGOS**

Objet: Préavis de grève spécifique

Montreuil, le 18 avril 2024

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de déposer auprès de vous un préavis de grève national pour **le 23 mai 2024** conformément aux articles L.2512-1 et L.2512-2 par le Code du travail.

Pour les agents soumis à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, le préavis doit couvrir les agents en amont et en aval de ces journées.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce préavis est valable pour l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux relevant des établissements, notamment :

- **Les établissements sanitaires et sociaux, médico-sociaux de la fonction publique hospitalière,**
- **L'Établissement Français du Sang et activités de transfusion sanguine (E.F.S.) – (établissement public national) créé par le décret n°99-1143 du 29/12/99 et la loi n°98- 535 du 01/07/98 relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme.**
- **Les ESPIC dont les CLCC, et les établissements privés ou services sanitaires sociaux et médico-sociaux chargés de la mission d'un service public (art. L.2512-1 et L.2512-2 du Code du travail ; Art. L.6112- 3 et L.6161-5 du Code de la santé publique)**

Ce jeudi 23 mai 2024, les psychologues seront mobilisé.e.s pour revendiquer :

- **La revalorisation des grilles des psychologues de la FPH en rapport avec leur niveau de qualification (actuellement nous avons les mêmes grilles que les Bac+3 alors que nous avons au minimum un Master) ;**
- **La revalorisation de l'ensemble des grilles dans les secteurs conventionnés ;**
- **La reconnaissance du doctorat dans les rémunérations ;**
- **La mise en place massive de concours externes et réservés pour résorber la précarité dans la FPH, qui est utilisée comme variable d'ajustement ;**
- **L'embauche de psychologues dans l'ensemble des établissements du secteur sanitaire, social et médico-social ;**
- **La création urgente de postes de psychologues dans les CMP et Centres de Santé permettant l'accès direct des patients à la consultation psychologique plutôt qu'extension du dispositif libéral MonParcoursPsy ;**
- **Le respect du statut dans la FPH, en particulier pour l'évaluation, qui est actuellement non conforme (subordination au médical) ;**
- **Le respect de notre autonomie professionnelle dans le choix de nos orientations cliniques,**
- **Le respect de la fonction Formation Information Recherche dans la FPH et les secteurs conventionnés ;**
- **La structuration de la profession dans la FPH par le décret qui officialiserait l'expérimentation de 2012, plébiscitée par la profession ;**
- **L'intégration générale et effective des projets psychologiques rédigés par les psychologues dans les projets d'établissements ;**
- **La reconnaissance statutaire et salariale des responsabilités d'équipe.**

Nous renouvelons la volonté des personnels en lutte, de voir s'ouvrir de véritables négociations en vue du règlement des revendications portées par l'action de ces personnels.

Dans l'attente, nous vous demandons de prévenir les chefs d'établissements visés par la réglementation précitée afin de les rendre au respect du droit de grève, à commencer par l'application pleine et entière des dispositions du Code du travail en matière de négociation préalable ou de concertation prévue par la circulaire n° 2 du 4 août 1981.

Notre Fédération CGT Santé, Action Sociale rappelle que ses organisations savent prendre leurs responsabilités pour assurer la sécurité et les soins aux malades dans la limite des moyens humains et matériels.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Barbara FILHOL,
Co-animatrice espace revendicatif

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Barbara Filhol', written in a cursive style.